

**BILAN CONSOLIDÉ ACTIF AU 30.06.19**

EN MILLIERS DH

ACTIF	AU 30.06.19	AU 31.12.2018
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>19 318 944</b>	<b>19 203 393</b>
- Écart d'Acquisition	-	-
- Immobilisations Incorporelles	10 789	8 479
- Immobilisations Corporelles	19 256 941	19 140 805
- Immobilisations Financières	44 795	47 294
- Actif d'Impôts Différés	6 419	6 815
- Titres mis en équivalence	-	-
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 525 546</b>	<b>1 575 197</b>
- Stocks et encours	6 794	2 501
- Clients et comptes rattachés	443 401	374 389
- Autres créances et comptes de régularisation	216 296	74 552
- Valeurs mobilières de placement	413 529	902 542
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	445 526	221 215
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20 844 490</b>	<b>20 778 590</b>

**COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 30.06.19**

EN MILLIERS DH

LIBELLE	AU 30.06.19	AU 30.06.2018
- Chiffre d'affaires	1 125 059	1 010 020
- Autres produits d'exploitation	27 591	13 141
- Achats consommés	294 282	282 763
- Charges de personnel	39 338	35 743
- Autres charges d'exploitation	-	-
- Impôts et taxes	1	13
- Dotation d'exploitation	308 166	159 928
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>510 863</b>	<b>544 714</b>
- Charges et produits financiers	-166 372	-77 581
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREEES</b>	<b>344 491</b>	<b>467 132</b>
- Charges et produits non courants	-14 776	-12 263
- Impôts sur les résultats différés	396	1 077
- Impôts sur le résultat	38 810	38 825
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREEES</b>	<b>290 510</b>	<b>414 967</b>
- Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mises en équivalence	-	-
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>290 510</b>	<b>414 967</b>
<b>RESULTAT MINORITAIRE</b>	<b>-53 810</b>	<b>10 782</b>
<b>RESULTAT NET PART GROUPE</b>	<b>344 320</b>	<b>404 186</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE PAR ACTION EN DIRHAMS</b>	<b>19,1</b>	<b>22,5</b>

La baisse du résultat net consolidé est expliquée par le démarrage de l'exploitation du port Tanger Med 2 (démarrage des dotations aux exploitations et amortissements).

**COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 juin 2019**

**PRINCIPES ET REGLES DE CONSOLIDATION**

**1- REFERENTIEL COMPTABLE**

Les comptes consolidés sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité dans son avis n°5.

**2- PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Le périmètre de consolidation englobe la société Tanger Med 2 sur laquelle la Société TMPA exerce un contrôle exclusif.

**3- DATES DE CLÔTURE**

Les Sociétés TMPA et TM2 clôturent leurs comptes respectivement au 31 décembre.

**4- METHODES DE CONSOLIDATION**

La société contrôlée de manière exclusive est intégrée globalement.

**5- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS**

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

- les écarts de conversion ;
- les provisions à caractère fiscal ;
- les actifs en non valeur ;
- les subventions d'investissement ;

Les résultats internes (Refacturation intragroupe).

**6- PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION**

- Immobilisations incorporelles : elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.
- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc.
- Immobilisations financières : les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, les moins-values, le cas échéant, font l'objet de provision.
- Subventions d'investissements : les subventions reçues par TMPA et sa filiale consolidée figurent au passif du bilan consolidé parmi les autres dettes.
- Créances et dettes en monnaie étrangères : les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.
- Provisions réglementées : les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés

**7- RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

**8- COMPARABILITE DES COMPTES**

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

**BILAN CONSOLIDÉ PASSIF AU 30.06.19**

EN MILLIERS DH

PASSIF	AU 30.06.19	AU 31.12.2018
<b>CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>	<b>5 466 487</b>	<b>5 432 667</b>
- Capital	1 800 000	1 800 000
- Primes	750 000	750 000
- Réserves consolidées	2 572 167	2 478 482
- Résultat net part Groupe	344 320	404 186
<b>INTERETES MINORITAIRES</b>	<b>2 398 324</b>	<b>2 452 134</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>73 410</b>	<b>59 866</b>
<b>DETTES</b>	<b>12 906 269</b>	<b>12 833 924</b>
- Emprunts et dettes financières	11 379 074	11 591 378
- Fournisseurs et comptes rattachés	706 875	734 143
- Autres dettes et comptes de régularisation	820 100	508 396
- Impôts Différés Passif	-	-
- Trésorerie-Passif	220	7
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>20 844 490</b>	<b>20 778 590</b>

Société	Activité	% détention capital	Méthode de consolidation
TMPA	Gestion portuaire		Société Mère
TM2	Gestion portuaire	50%	Intégration globale

**VALIDATION DU PÉRIMÈTRE**

- Absence de variation du périmètre de consolidation entre 2018 et 2019
- Le pourcentage de participation de TMPA dans le capital de TM2 n'a pas varié entre 2018 et 2019



**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE  
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDÉE  
DU GROUPE TANGER MED PORT AUTHORITY  
« TMPA »**

**PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2019**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la Société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A et ses filiales (Groupe TANGER MED PORT AUTHORITY) comprenant le Bilan Consolidé, le Compte de Produits et Charges Consolidé et le périmètre de Consolidation au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 7.864.811 milliers de MAD dont un bénéfice net consolidé de 344.320 milliers de MAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire consolidée citée au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe TANGER MED PORT AUTHORITY au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 18 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes



**FIDAROC GRANT THORNTON**  
Membre du Réseau Grant Thornton International  
47, Boulevard des Alerables - Casablanca  
Tél : +33 (0) 54 81 88 - Fax : +33 (0) 522 29 16 78  
**Faïçal MEROUAR**  
Associé



**DELOITTE AUDIT**  
Deloitte Audit  
Ed. Oth. Mohamed Benabdellah  
Boulevard C - Tour Iron, 3 - Semmaraj  
La Marina - Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59  
**Sakina Bensouda-Korachi**  
Associée